

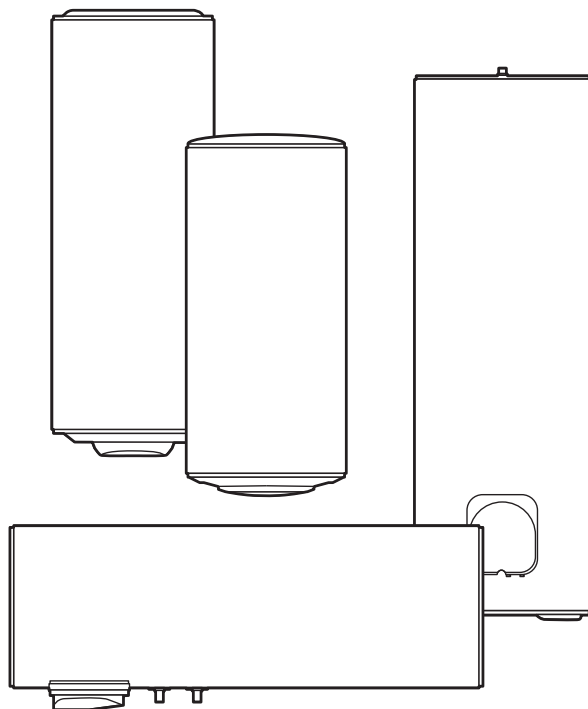
Thermor

Guide à conserver

Notice d'installation

BLINDÉ

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES
BLINDÉ DE 50 À 300L



GARANTIE
5 ANS
SUR LA CUVE

GARANTIE
2 ANS
SUR LES PIÈCES

Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Lors d'une installation dans une salle de bain (voir figures page 8), le chauffe-eau doit être installé hors volumes V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, il peut cependant être installé dans le volume V2.
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation chapitre 3.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles, au-dessus de locaux habités, ou des locaux de stockage. Il doit être raccordé au tout à l'égout.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir.
- Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3 000 m.



Manuel à conserver même après installation du produit.


Avertissements Généraux

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni avec le chauffe-eau), de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure, d'électrisation ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son service après-vente. La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

Produits incorporant une batterie : il y a risque d'explosion si la batterie est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions. La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

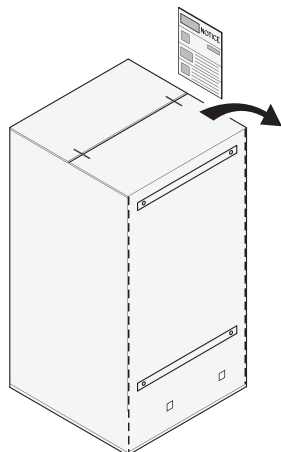
Installation

Avant de commencer	4
Contenu du colis	4
Accessoires à prévoir	4
Outillage nécessaire	5
Main d'œuvre	5
Schéma général d'installation	6
Où installer mon chauffe-eau	8
Précautions	8
Installation spécifique en salle de bain	8
Comment installer mon chauffe-eau	9
Chauffe-eau vertical mural	9
Chauffe-eau vertical sur socle	10
Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement dessous.....	10
Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement côté	11
Raccordement hydraulique du chauffe-eau	12
Le raccordement classique	12
Le raccordement avec limiteur de température	12
Le raccordement avec un réducteur de pression	13
Le remplissage du chauffe-eau	13
Raccordement électrique du chauffe-eau	14
Mise en service du chauffe-eau	14
Conseils d'entretien domestique	15
Le groupe de sécurité	15
Vidange d'un chauffe-eau	15
Détartrage	16
Champ d'application de la garantie	16

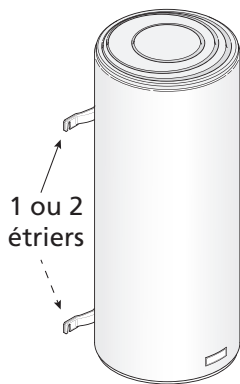
1. Avant de commencer

1.1. Contenu du colis

Votre colis comprend :

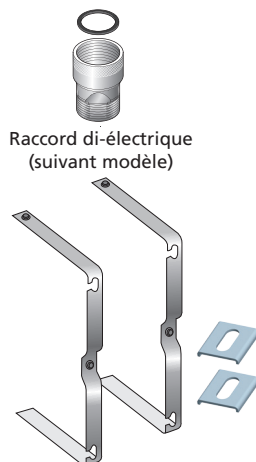


Emballage avec gabarit de pose



1 ou 2
étriers

Votre chauffe-eau
(exemple : un vertical mural)



Raccord di-électrique
(suivant modèle)

Étriers de fixation (horizontal)

1.2. Accessoires à prévoir

1.2.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

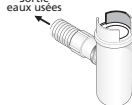
Groupe
de sécurité NEUF



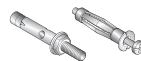
Sortie de câble murale



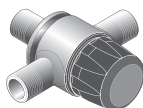
Siphon



Système de fixation
(Ø 10 mm mini)
(Selon support)



Limiteur
de température

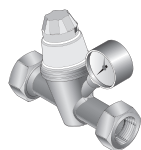


Ruban d'étanchéité
ou autre



Obligatoire en neuf
et rénovations lourdes

Réducteur
de pression



Trépied

Pour les modèles verticaux
muraux. Obligatoire sur les
murs non porteurs et recom-
mandé pour les chauffe-eau
supérieurs à 100 L



Obligatoire si la pression
d'eau de votre habitation est
supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
Il doit être installé à la sortie
du compteur. (voir page 12)

Bac de récupération
d'eau



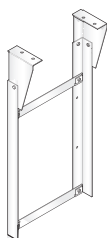
Impératif dans le cas d'une
installation à l'étage, au-dessus
d'un local habité ou de stockage

1.2.2. Les accessoires optionnels

Console d'accrochage plafond

Idéale pour fixer les chauffe-eau verticaux muraux au plafond, quand le mur est non porteur.

Libère de l'espace sous le chauffe-eau



Pattes de fixation universelles

Idéales pour réutiliser les fixations de votre ancien chauffe-eau sans trous supplémentaires.

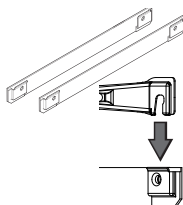
Gain de temps à la pose



Plaques de fixation rapides

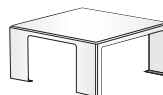
Idéales pour les recoins exigus comme un placard, où il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.

Gain de temps à la pose



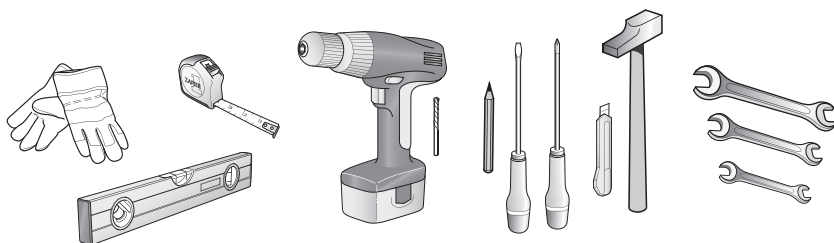
Réhausse

Idéale pour éviter les modifications d'évacuation, pour les chauffe-eau verticaux sur socle



Capacité	Nombre de plaques
50 à 100 litres	1
150 à 200 litres	2

1.3. Outillage nécessaire



1.4. Main d'œuvre

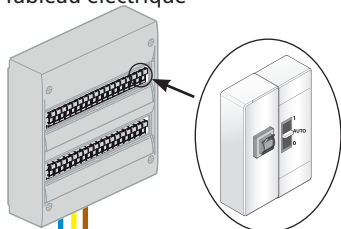


2 personnes
pour le montage



2 heures

Tableau électrique



Disjoncteur 16A,
contacteur jour/nuit
et différentiel 30mA

PRECAUTIONS D'INSTALLATION :

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
 - Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité ou de stockage, mettre un bac de récupération d'eau

- Phase
- Terre
- Neutre



Raccord di-électrique

Siphon

Robinet dans une salle de bain par exemple

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est OBLIGATOIRE d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 12)

Limiteur de température

Eau froide

Eau chaude

Schéma général d'installation

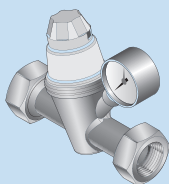
Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau



Réducteur de pression

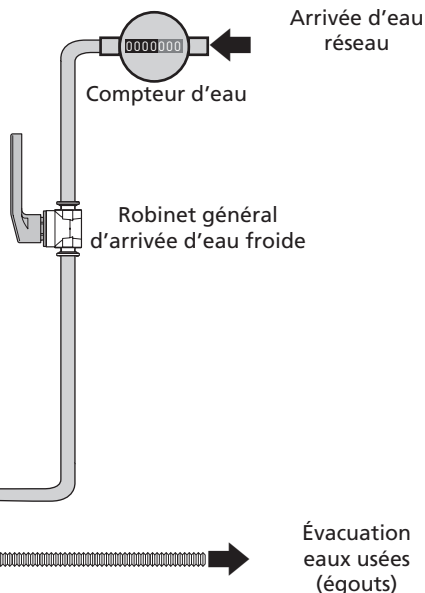
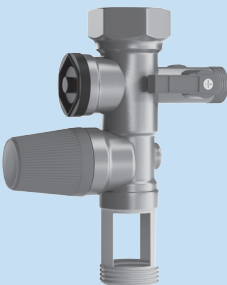
● Groupe de sécurité

Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 0,7 MPa (7 bar) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

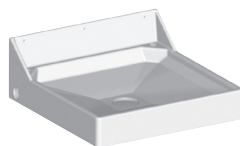
Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression, pas de flexible, ...)



2. Où installer mon chauffe-eau ?

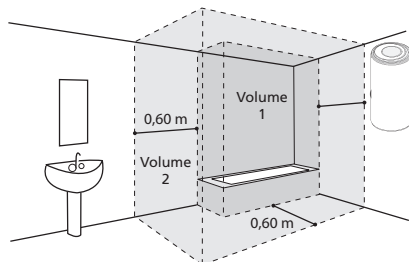
2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que l'élément support (mur ou plafond) est suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau (voir tableau p. 9).
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités, (faux-plafond, combles...), de stockage, il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'éégout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).
- S'assurer de ne pas stocker de matériaux inflammables à proximité immédiate du produit.

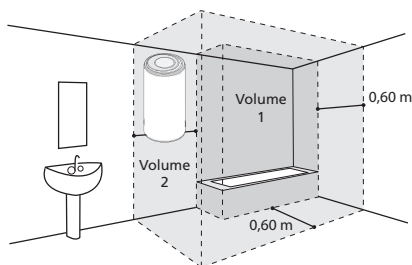


2.2 Installation spécifique en salle de bain

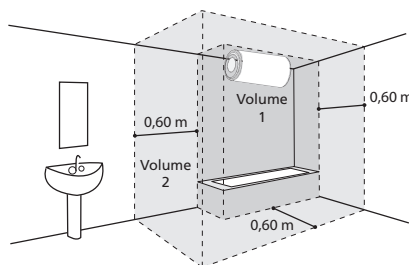
- Installation hors volumes (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1 et 2 :



Possible dans le *Volume 2*



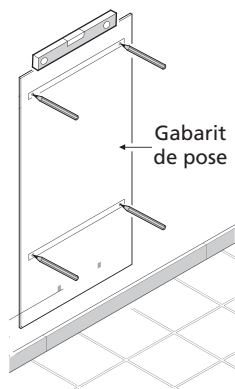
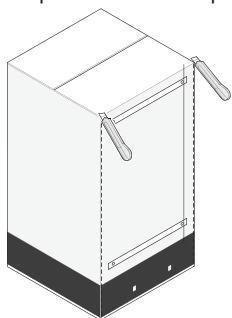
Possible dans le *Volume 1* si :

- le chauffe-eau est horizontal et placé le plus haut possible
- les canalisations sont en matériau conducteur
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel (30mA) branché en amont du chauffe-eau

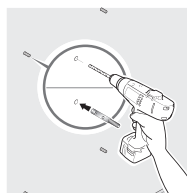
3. Comment installer mon chauffe-eau ?

3.1 Chauffe-eau vertical mural

- ❶ Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages



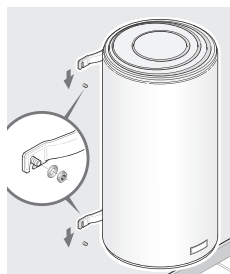
- ❷ Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm minimum adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique). Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli. Dans le cas contraire, utiliser un trépied (voir paragraphe sur le cas particulier de pose sur trépied).



Poids indicatif du chauffe-eau rempli

Capacité	Poids
50 L	75 kg
75 L	100 kg
100 L	150 kg
150 L	200 kg
200 L	250 kg

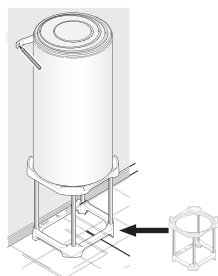
- ❸ Une fois votre chauffe-eau mis en place, le fixer fermement



Cas particulier : Pose d'un chauffe-eau vertical mural sur trépied

L'utilisation d'un trépied est obligatoire pour la pose d'un chauffe-eau d'une capacité supérieure à 100 L sur un mur non porteur (ne pouvant pas supporter le poids du ballon rempli).

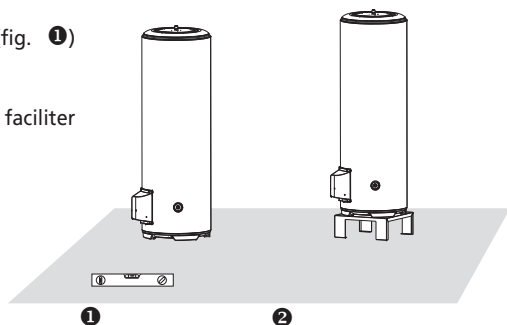
Poser le chauffe-eau d'abord sur son trépied pour marquer les points de fixation.
Réaliser les perçages.
Réinstaller le chauffe-eau à sa place.



Fixer l'étrier supérieur.

3.2 Chauffe-eau vertical sur socle

La pose d'un chauffe-eau vertical sur socle (fig. ❶) ne nécessite aucune fixation. Veiller à l'installer sur une surface plane. Vous pouvez utiliser une réhausse (fig. ❷) pour faciliter le passage des tuyauteries.

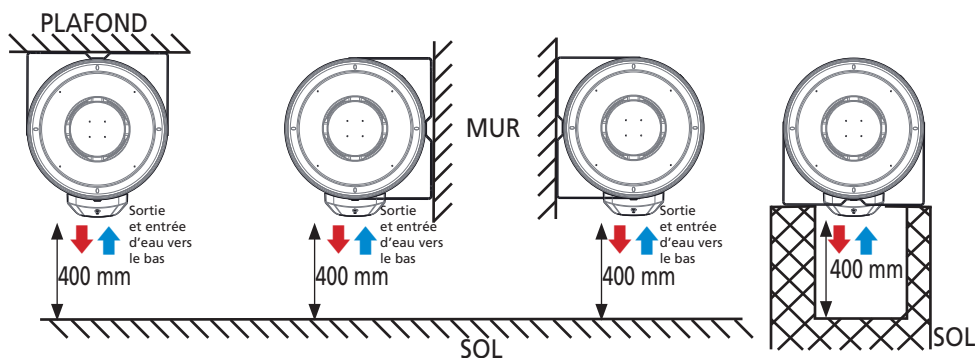


3.3 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement dessous

La pose d'un chauffe-eau horizontal peut se faire au mur, au plafond ou sur le sol.



L'entrée eau froide et la sortie eau chaude doivent toujours être en bas.

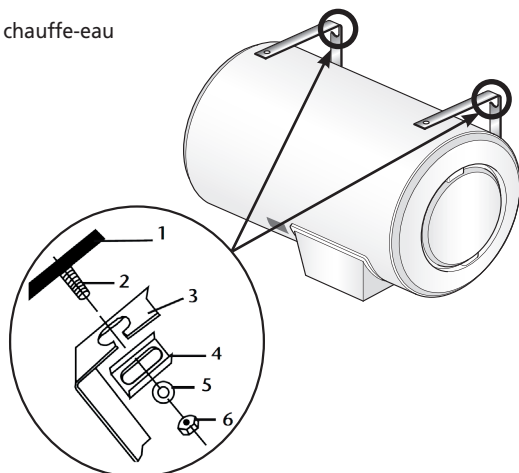


Laisser un espace libre de 400 mm au-dessous du capot pour l'éventuel échange de l'élément chauffant.

❶ Fixer les 2 étriers en 3 points chacun sur le chauffe-eau

❷ Fixer le chauffe-eau sur le support à l'aide de 4 boulons de diamètre 10 mm (mini) préalablement scellés.

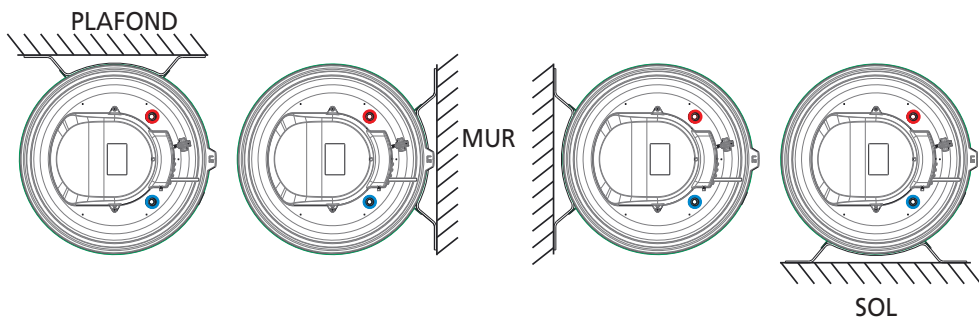
1. Mur, plafond ou sol
2. Boulon de fixation (non fourni)
3. Etrier de fixation du chauffe-eau (quantité : 2)
4. Patte obligatoire (quantité : 4, fournies avec l'appareil)
5. Rondelle (non fournie)
6. Écrou (non fourni)



3.4 Chauffe-eau horizontal mural - Raccordement côté

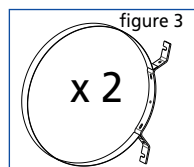
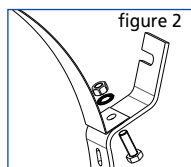


Aligner les piquages verticalement avec la sortie eau chaude (rouge) au-dessus de l'eau froide (bleu).



Procédure d'accrochage :

- Assembler les ceintures et les étriers à l'aide de la visserie jointe dans l'emballage sans les serrer (figs. 2 et 3)
- Mettre en place les étriers avec leur ceinture sur le support (mur, plafond, sol), puis serrer.
- Positionner le chauffe-eau en respectant l'une des 4 possibilités d'accrochage (fig. 1)
- Terminer la fixation en bloquant les écrous de la ceinture sur l'étrier.



4. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

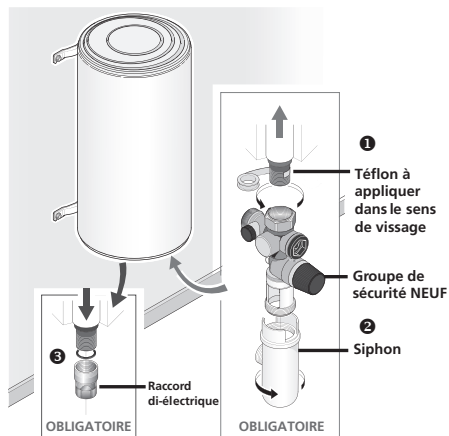
Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

4.1 Le raccordement classique

- ❶ Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ❷ Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ❸ Visser le raccord diélectrique (fourni selon modèles) sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ❹ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.

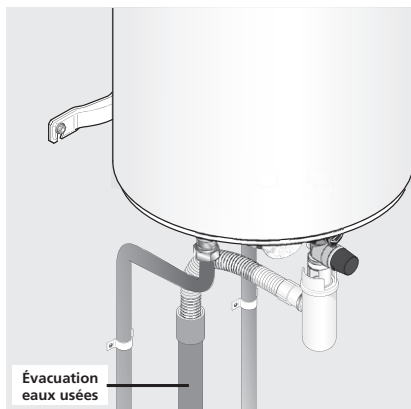


Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 1 MPa (10 bar). Sinon, utilisez un limiteur de température.



Branchement eau chaude

Branchement eau froide

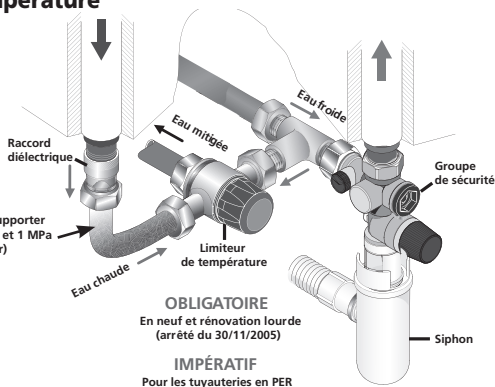


4.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

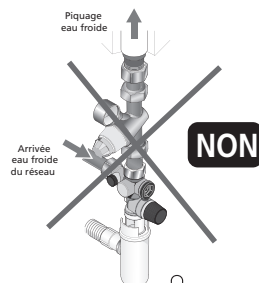
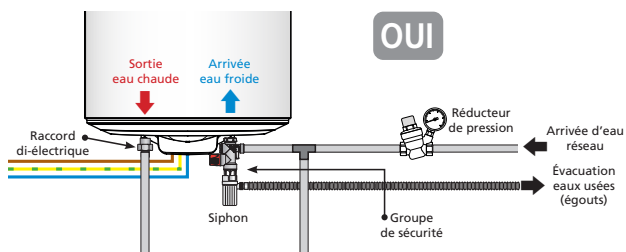
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



4.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

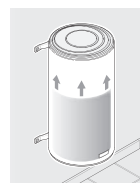
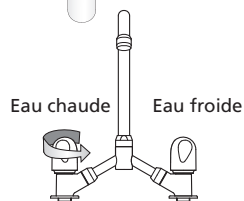
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

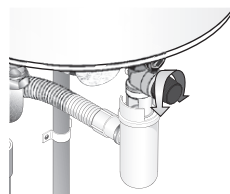


4.4 Remplissage du chauffe-eau

- 1 Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- 2 Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- 3 Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- 4 Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- 5 Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



Remplissage :
10 Litres
par minute



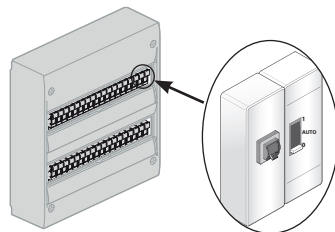
Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.
Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 15) et refaites les raccords.
Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

5. Raccordement électrique du chauffe-eau



⚠ COUPER LE COURANT !

- 1 S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.



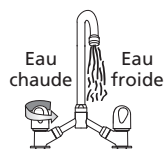
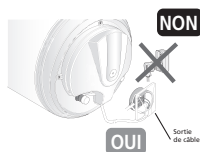
- 2 Si le chauffe-eau est précâblé, raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble avec une connectique électrique adaptée (le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise).

Si le chauffe-eau n'est pas pré-câblé, l'utilisation d'une liaison en câbles rigides de section minimum $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en monophasé (phase, neutre, terre) ou $4 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en triphasé (3 phases + terre) est impérative (se reporter au paragraphe «Schémas électriques»).

- 3 **Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler. Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).**

- 4 Remettre le courant.

- 5 Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.



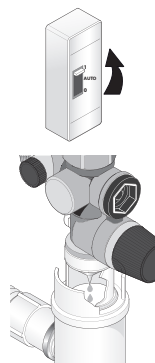
6. Mise en service du chauffe-eau

- 1 Si votre tableau électrique est équipé d'un contacteur jour/nuit (tarif réduit la nuit), le positionner sur 1 (marche forcée)

- 2 **Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).**

Après un moment, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation des eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.

- 3 Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



Temps de chauffe
MAXI = 8 heures

7. Conseils d'entretien domestique

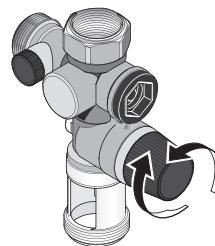
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

7.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape de sécurité du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



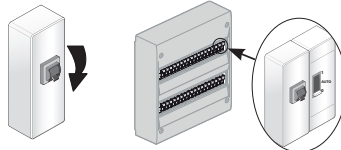
7.2 Vidange d'un chauffe-eau

Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

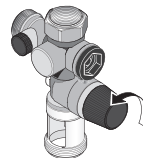
- 1 Couper le courant

 **COUPER LE COURANT !**



- 2 Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide

- 3 Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).



- 4 Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- 5 Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- 6 À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 6 de « mise en service » (page 14) pour remettre votre chauffe-eau en marche.

